

## CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 26 avril 2023 à 20h30 à la salle du Conseil municipal  
Version décisionnelle

---

Présidence M. D. Nicole

Présent·e·s Mmes G. Bernardo, C. Di Stasi, L.-R. Pry, C. Rion Santoru, F. Vermeulen  
MM. V. Ackermann, C. Brülhart, F. Droz, E. Fillet, F. Fogal, J. Rodriguez, T. Hunziker, V. Läderach, E. Schmelzer, M. Zimmermann, M. Zwahlen

Excusé·e·s

MM. G. Marti, Maire, N. Nussbaum, Adjoint, J. Grand, Adjoint et P. Arter, Secrétaire général, assistent à la séance.

---

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2023 ;
2. Communications du Bureau ;
3. Communications du Maire ;
4. Communications des Président·e·s de Commissions ;
5. Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC
6. Présentation des comptes 2022
7. Propositions individuelles et questions

M. NICOLE, ci-après M. LE PRÉSIDENT, ouvre la séance à 20h35 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

#### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2022

➤ Par 13 voix pour et 3 abstentions, le procès-verbal du 22 mars 2023 est approuvé.

#### 2. Communications du Bureau

*Déplacement de la séance de réserve du 14 juin*

Le Bureau remercie les commissaires de noter que la séance de réserve du 14 juin est déplacée au 21 juin 2023.

*Journée d'étude sur l'histoire politique genevoise*

M. LE PRÉSIDENT annonce que la Ville de Genève a envoyé une invitation à participer à une journée d'études sur l'histoire politique genevoise dans le cadre du 180<sup>e</sup> anniversaire des débats du Conseil municipal, le vendredi 5 mai. Les personnes intéressées peuvent passer auprès des secrétaires généraux pour obtenir le lien d'inscription.

### **3. Communications de la Mairie**

*PLQ Brolliets*

M. MARTI indique que la commission de l'aménagement se réunira prochainement le 16 mai et que ce sujet a été mis à l'ordre du jour, à titre d'information.

*Arrêté chemin de la Brenaz*

L'Etat de Genève a validé, le 18 avril 2023, l'arrêté de circulation concernant la modification de l'accessibilité de la partie non goudronnée du chemin de la Brenaz suite à l'enquête publique ouverte le 27 février 2023.

*Aménagement rue de Graman/route de Presinge*

M. MARTI indique que le rapport sera mis sur cmnet et que les mesures complémentaires ont été faites au mois de mars avant le chantier de l'arrêt de bus sur la route de Presinge.

*Consultation publique du Plan directeur forestier*

La Commune vient d'être informée que l'État mettrait en consultation publique la mise à jour du plan directeur forestier. L'enquête publique va durer 60 jours, du 25 avril au 23 juin. Si la commune entend prendre position, elle doit l'exprimer sous forme d'une résolution du CM, dans le délai de l'enquête publique. Il est proposé d'en parler en commission environnement, dans les divers, et de prévoir un vote de résolution lors de la séance de réserve du 21 juin le cas échéant.

La parole est donnée à M. Grand, adjoint au Maire.

*Éclairage public*

Nous avons un réseau d'éclairage public dans les plus performant du canton.

La parole est redonnée à M. Marti.

M. MARTI rapporte qu'une assemblée de l'ACG a eu lieu tout à l'heure, et le principe du contreprojet à l'initiative qui vise la suppression de la taxe professionnelle communale a été validé.

#### 4. Communications des Président-e-s de Commissions

- Commission Aménagement – Mobilité – Travaux

Mme DI STASI rapporte qu'aucune séance n'a eu lieu depuis le dernier Conseil municipal.

La prochaine séance aura lieu le 16 mai 2023, avec divers points dont notamment le PLQ des Brolliets et les avancements de divers dossiers d'actualité.

- Finances – Patrimoine – Économie locale

M. HUNZIKER indique que la dernière séance s'est tenue avant-hier soir, les chiffres qui seront abordés au point 6 de cet ordre du jour ont été présentés.

- Environnement – Agriculture – Énergie – Durabilité – Sécurité

M. ZWAHLEN rapporte également qu'il n'y a pas eu de séance depuis le dernier CM, la prochaine aura lieu le 3 mai.

- Cohésion sociale – Solidarité – Culture – Sport

La Présidente Mme VERMEULEN indique qu'il n'y pas eu de séance et que la prochaine se tiendra le 9 mai.

- Solidarité internationale

M. FILLET annonce qu'il n'y a rien de nouveau si ce n'est que la prochaine séance a été fixée au 27 juin à 19h30.

- Ad hoc réaménagement de la « Place rose »

M. DROZ rapporte que la commission s'est réunie le 23 mars. Dans les grandes lignes, les idées suivantes se dégagent : conserver les cheminements actuels et les pavés rouges, supprimer les grandes cheminées pour en remplacer certaines par des arbres, ajouter des jeux d'eau pour les enfants, un peu de végétation et des arbres, du mobilier urbain, de l'ombrage, et finalement améliorer l'éclairage.

La prochaine séance aura lieu le 2 mai, M. Karim STAEHLI viendra présenter des offres concrètes.

#### 5. Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC

M. LE PRÉSIDENT indique qu'il n'y a pas de décision à opposer pour cette séance.

#### 6. Présentation des comptes 2022

M. LE PRÉSIDENT annonce que les comptes 2022 de la Commune et de la Fondation de la commune de Puplinge pour le logement sont présentés ce soir. Dès demain, tous les documents seront disponibles sur le site [cmnet.ch](http://cmnet.ch), sous « projets » -> « comptes » -> « comptes 2022 commune de Puplinge » et « comptes 2022 fondation du logement ».

La parole est passée à M. Nicolas Nussbaum, adjoint en charge des finances.

M. NUSSBAUM présentera les comptes de la commune et M. MARTI ceux de la Fondation pour le logement. Le compte-rendu administratif et financier suivant sera suivi d'une présentation Powerpoint pour illustrer certains points.

M. NUSSBAUM annonce que le compte-rendu est disponible en ligne.

M. NUSSBAUM donne ensuite un survol de la présentation.

M. NUSSBAUM commente ensuite un tableau des comptes qui sera bientôt disponible en ligne. Il offre plus des détails et permet une lecture synthétique des comptes avec les écarts.

Le graphique suivant est la valeur d'un centime additionnel pour les personnes physiques (courbe bleue) et l'évolution de la population (courbe rouge). La commune avait misé sur une corrélation important entre les deux.

Les investissements bruts réalisés depuis 2011 sont ensuite affichés, qui ne sont pas particulièrement importants en 2022.

Le plan financier quadriennal n'a pas été retravaillé par la commission pour l'instant. Il s'agira d'un objet qui sera traité en marge du budget 2024.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. Nussbaum pour la présentation et indique que les commissaires ont jusqu'au 9 mai pour poser leurs questions, dont les réponses seront données le 10 mai lors du prochain Conseil municipal.

#### *Comptes de la Fondation pour le logement*

M. MARTI intervient en tant que Président de la Fondation pour le logement pour en présenter les comptes 2022. Il sera plus succinct car les chiffres figurent déjà sur [cmnet](http://cmnet). Parmi les documents distribués se trouvent l'exploitation, la valeur de chacun des immeubles de la fondation, le nombre d'appartements, l'état locatif et les dépenses immeuble par immeuble.

Le dossier de réaménagement du Cheval-Blanc mis en sommeil à cause de la crise sanitaire a été relancé, il y a eu des contacts avec l'architecte et le restaurateur.

M. NUSSBAUM précise que le bilan a néanmoins augmenté. Il ajoute que la réévaluation concerne surtout trois immeubles, le premier à la rue de Graman 60-62,

qui a bénéficié de travaux de rénovation. Les deux autres sont ceux à la rue de Frémis et au chemin du Courtil, qui avaient été mis à leur valeur de construction dans le bilan il y a cinq ans.

Un élément qui ne figure pas au tableau est que l'immeuble de la rue de Graman 60-62 a été réhypothéqué à hauteur de CHF 2'000'000 pour le financement de certains fonds propres. Étant donné que l'emprunt n'avait pas été utilisé au 31 décembre, cela apparaîtra dans le bilan suivant, pas celui-ci.

Les questions sur les comptes de la Fondation peuvent être adressées à M. MARTI ou au Vice-Président de la Fondation, ainsi qu'aux représentants des groupes au Conseil de Fondation, qui a validé ces comptes au mois de mars sous réserve que le réviseur n'ait pas d'observations à formuler, ce qui semble être le cas.

## 7. Propositions individuelles et questions

### *Toilettes du bâtiment du Conseil municipal*

À M. ZWAHLEN qui s'enquiert des toilettes à l'étage inférieur, M. NUSSBAUM répond qu'il a aussi été interpellé par leur état. Cela est sans doute lié aux travaux, ce que M. ARTER confirme.

### *Troc annuel*

M. DROZ rappelle que samedi se tient le troc annuel et M. ARTER avance que la décision de maintenir le troc ou non à cause de la météo sera prise et une éventuelle annulation sera communiquée par une affiche à la Mairie.

### *Attribution des logements IEPA*

M. DROZ revient sur l'attribution des logements IEPA et demande quand ils seront attribués. M. MARTI répond que l'immeuble sera prêt pour fin 2024. Les rendez-vous sont donc prévus au début de l'année 2024 et l'objectif serait de les attribuer avant juin 2024.

### *Lampadaires orientés*

M. DROZ revient sur les bons résultats de la commune concernant la pollution lumineuse et demande s'il est possible de mettre des lampadaires qui éclairent de manière orientée, une réflexion qui a été évoquée dans la commission ad hoc « Place rose ».

M. MARTI réplique que les lampadaires au bord des routes doivent offrir un halo lumineux sur l'ensemble de la superficie de la chaussée, en mettre des bas signifierait donc en mettre plus, ce qui aurait naturellement un coût plus élevé. Il serait donc peu approprié de changer ceux installés récemment. Cependant, chaque fois que

des travaux sont prévus, il serait judicieux de poser une réflexion sur l'adaptation de l'éclairage.

*La nuit est belle*

M. DROZ enchaîne sur le thème de l'éclairage en évoquant la manifestation La nuit est belle.

M. MARTI indique que la date cette année est le 22 septembre.

*Installations en bord de champs*

M. LÄDERACH a remarqué des sortes de pièges, avec des filets et des tubes, au bord des champs. Il s'enquiert de savoir ce qu'ils sont. M. ACKERMANN répond qu'il s'agit de tests menés par le Canton sur les pesticides et herbicides. Un panneau indicatif a été installé. M. ZWAHLEN précise qu'il s'agit d'une recherche fédérale, en collaboration avec l'OFAG.

*Programme des législatures*

M. DROZ fait remarquer que le programme des législatures a été mis à jour et distribué.

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, M. LE PRÉSIDENT lève la séance à 22h05.

---

Le Président  
Didier NICOLE

La Vice-Présidente  
L.-Raquel PRY

Le Secrétaire  
Patrick ARTER

Puplinge, le 26 avril 2023